

«COMMENT LA GAUCHE PENSE-T-ELLE GÉRER LE PROBLÈME DES MINEURS RÉCIDIVISTES EN SUPPRIMANT LA LOI MAIS SANS RIEN À PROPOSER ?»

Christiane Taubira, la nouvelle Garde des Sceaux, a proposé de revenir sur une mesure qui avait fait polémique. Le jugement des mineurs récidivistes entre 16 et 18 ans par un tribunal correctionnel divise gauche et droite. Déjà, les anciens défenseurs de cette politique dénoncent une politique d'angélisme contre-productive.

Atlantico : Christiane Taubira, la nouvelle Garde des Sceaux, propose de revenir sur le jugement par le tribunal correctionnel des mineurs récidivistes de 16 à 18 ans. Que pensez-vous de cette proposition ?

Bruno Beschizza : C'est une erreur par dogmatisme. Madame Taubira obéit au catéchisme des vieilles recettes socialistes qui fait que l'on marche sur deux pieds lorsque l'on parle de sécurité et que l'on est de gauche : l'angélisme et la culture de l'excuse.

L'angélisme car pour les socialistes, tout jeune est un jeune. Or lorsque l'on voit l'état de certains quartiers et de certains délinquants, on se rend compte que les jeunes sont les premières victimes de cette violence. **La mesure qui a été mise en place n'est pas une mesure anti-jeunes. Elle ne vise qu'une minorité de délinquants qui, du fait de récidives multiples, restent des délinquants avant d'être des jeunes.**

Cette mesure essaie de répondre aux problèmes posés par des récidivistes âgés de 16 à 18 ans qui encourent des peines de plus de trois ans. **Ce n'est pas le gamin qui jette une bille dans un pare-brise ou vole un yoghourt dans un supermarché.** Pour pouvoir écoper de telles peines, il faut avoir commis de vrais délits.

D'autre part, la culture de l'excuse car nous revenons à l'ordonnance de 1945 alors que nous savons

qu'elle ne fonctionne pas. Le gouvernement précédent, en toute humilité, n'a pas dit que cette réforme serait LA solution. **C'était une volonté de lutter contre un vrai mal qui ronge nos quartiers.** Un gouvernement de gauche qui souhaitait répondre aux problématiques de sécurité aurait pu attendre six mois de voir si cette mesure, mise en application le 1^{er} janvier 2012, obtenait des résultats. Si, s'apercevant qu'au bout de quelques mois, cette mesure n'obtenait pas de résultats, pourquoi ne pas proposer d'autres outils ?

Justement, a-t-on aujourd'hui la moindre idée des résultats obtenus par la réforme mise en place par le précédent gouvernement ?

Justement non ! **Nous-mêmes à droite, nous ne pouvons pas encore dire si cet outil est merveilleux ou s'il est mauvais : il est encore trop neuf !** Il faut laisser un temps d'attente, d'observation, pour voir si la situation s'améliore.

Encore faut-il être lucide sur le problème et admettre que ces mineurs délinquants récidivistes posent des questions auxquelles les anciennes lois ne répondent plus. Nous avons trouvé cette solution. La gauche pourrait proposer autre chose. Mais là, ce n'est pas le cas : le gouvernement veut supprimer cette loi simplement parce qu'il s'agit d'une loi de droite.

Nous sommes bien là dans une situation particulière : ne peut-on pas comprendre le questionnement philosophique et sociétal avancé par la gauche ? Après tout, ces

«COMMENT LA GAUCHE PENSE-T-ELLE GÉRER LE PROBLÈME DES MINEURS RÉCIDIVISTES EN SUPPRIMANT LA LOI MAIS SANS RIEN À PROPOSER ?»

mineurs, ne sont-ils pas des mineurs avant tout ?

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un rôle d'opposition. Nous devons être les témoins et les marqueurs de la nouvelle politique. Nous avons mis en place une réforme, les socialistes veulent la supprimer. Nous ne pouvons que dire « attention ! ».

Sur la question philosophique, j'insiste bien sur le fait qu'il y a une différence entre le jeune qui fait une connerie, pour laquelle l'âge peut être une excuse, et le mineur de 16 à 18 ans, récidiviste, qui a déjà multiplié les infractions graves. **Pour lui, la justice n'a actuellement pas de solution. La question philosophique se pose s'il s'agit d'une mesure anti-jeunes. Or ce n'est pas du tout le cas, il s'agit là d'une solution pragmatique et réaliste pour faire face à des individus dangereux et nuisibles aussi bien envers la société qu'envers eux-mêmes.**

Propos recueillis par Romain Mielcarek